



Projet de requalification des abords de la Gare du Nord

# Marche urbaine avec les riverains

16 février 2019 – départ école Belzunce

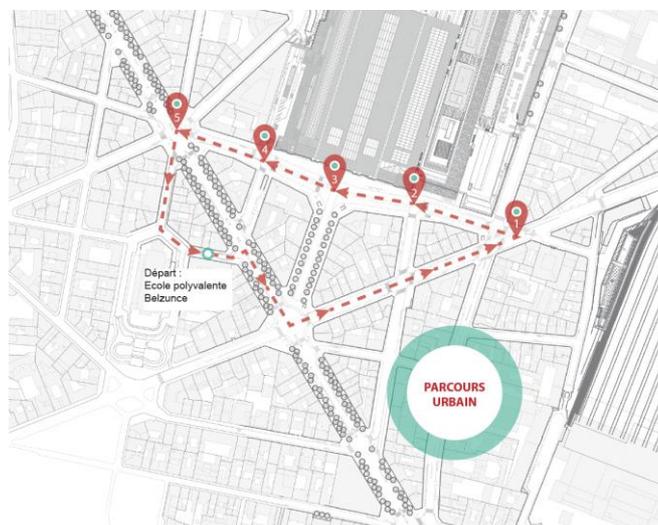
## I. Contexte

---

Le Grand Projet Paris Gare du Nord 2024 prévoit la modernisation et l'extension de la gare afin d'accroître la capacité d'accueil et le confort des voyageurs, offrir à Paris une vitrine nationale et internationale, et accompagner le changement de visage de tout un quartier.

La Ville de Paris et la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement réfléchissent avec SNCF Gares & Connexions et la SEMOP, maître d'ouvrage du Grand Projet Paris Gare du Nord 2024, aux interfaces urbaines du projet de manière à ce que ce dernier participe au développement du quartier entourant la Gare du Nord. Dans ce cadre une démarche est menée en amont du projet auprès des usagers, commerçants et habitants de manière à définir les grandes orientations du projet. Ces rencontres permettront de formuler des recommandations et des propositions pour construire un projet qui s'adapte au mieux aux besoins et usages de chacun.

La marche urbaine est le volet 3 de la **concertation citoyenne d'expertise des usages**. Elle fait suite à une *rencontre citoyens et usagers* sur site lors de la réalisation d'un micro-trottoir, et à deux *ateliers focus groupes* sur le thème de la mobilité et de la vie de quartier. La *marche urbaine* vise à dialoguer, sur site, avec les habitants et usagers des premières pistes de réflexions envisagées par la Ville et l'Agence d'architecture, suite aux deux premières étapes.



Étaient présents à l'atelier/marche réalisé au départ de l'école Belzunce :

- Citoyens : 60 personnes
- Ville de Paris : Amélie Bayle, Anne Gogien, Laurence Daude, Valérie Antraigue
- Agence Leclercq Associés : Jérôme Couatarmanach et Lucille Bricks, architectes
- Agence Etat d'Esprit-Stratis : Domitille Arrivet, Valentin Chleq, conception et modération de la concertation citoyenne.

## II. Remarques et propositions suite à la marche

---

### Éléments de synthèse Ville de Paris et Agence Leclercq :

Les échanges ont été très riches et constructifs dans chaque groupe. C'était important de se rendre directement sur site pour observer et identifier ensemble les points sensibles et les aspects problématiques des aménagements actuels. Les observations faites par les participants vont permettre d'enrichir le diagnostic. Les services techniques vont réaliser dans les prochains mois des études de faisabilité sur la base des idées entendues. Des études pour déterminer quels aménagements sont théoriquement les plus adaptés aux différents flux entourant la Gare du Nord vont être engagées grâce notamment à des simulations de trafic. Cependant cela ne remplacera pas les expérimentations sur site mais permettra néanmoins d'avoir une idée plus précise des effets de tels aménagements et de décider en conséquence.

La maîtrise d'œuvre urbaine est dans un temps de réflexion où l'expertise d'usage des riverains et leur connaissance du secteur sont primordiales afin de mieux répondre aux différentes problématiques d'espace et aux besoins des habitants. Ce travail d'écoute est essentiel et il faut en profiter car nous sommes vraiment en amont du travail d'esquisse. C'est le moment idéal pour faire des propositions.

#### Le planning à venir du projet

La réunion publique du 12 mars sera consacrée à la restitution des échanges avec les personnes rencontrées et du diagnostic des usages qui en découle. Un schéma d'objectifs sera présenté. Il servira de base de travail pour poursuivre les études à venir dans les prochains mois.

Ces études vont permettre de préciser le programme des espaces publics, d'étudier la faisabilité des propositions recueillies lors de cette phase de concertation avec les services techniques de la Ville de Paris et de prioriser car tout ne pourra pas être réalisé.

De plus un travail avec la SNCF va s'engager sur les espaces intermodaux comme la cour des taxis et les parkings qui sont des points incontournables dans le projet.

Donc, les échanges ne s'arrêteront pas avec la réunion publique du 12 mars, le projet va pouvoir être affiné et enrichi au fur et à mesure des prochaines rencontres.

### Questions complémentaires et propositions des citoyens :

Questions :

- *Je vous remercie pour la présentation de ce diagnostic, très clair et très explicite. Je représente le collectif des riverains de Lariboisière. Je souhaite rappeler que suite à la réunion du 8 février dernier, à laquelle nous avons participé, nous vous avons envoyé trois pages très détaillées de propositions et j'ai reconnu dans ce diagnostic, de nombreux points que nous avons soulevés. J'aimerais évoquer simplement la question des toilettes. Où les mettre, seront-elles payantes ? L'épandage d'urine est un vrai problème pour les habitants.*

- *Juste sur l'hygiène du quartier, effectivement les rues aux alentours de la gare servent d'habitat aux gens qui vivent dehors avec toutes les contraintes que ça pose. Comment les aménagements vont permettre d'améliorer cette cohabitation qui n'est pas évidente ? Comment prend-t-on en compte ces populations-là ?*

Réponse Ville de Paris :

- Concernant les épanchements d'urine, cela peut être une bonne idée de mettre en place un dispositif testé actuellement sur le canal Saint Martin. Aujourd'hui les grandes familles de solutions sont connues mais une mise au point dans le détail sera nécessaire au moment du projet. Il faut garder à l'esprit que nous sommes dans un temps 1 où nous listons les enjeux à ne pas manquer afin d'aboutir dans un premier temps à un schéma d'objectifs partagés.

Questions :

- *Une précision : vous pensez le **parvis** comme une espèce de rond-point qui ne serait pas pour tous les véhicules ?*
- *Je voudrais savoir où sera situé le **dépose-minute** ?*
- *Merci pour cette concertation, j'ai une question par rapport au dépose-minute de rue de Maubeuge et rue de Dunkerque, l'accès à la gare va se faire carrément par l'autre côté via des passerelles. Sauf que les déposes-minutes sont à priori à côté. Il faudrait mieux les rabattre sur le côté est que sur le côté ouest.*
- *Donc cela veut dire que le dépose-minute n'est pas dans le projet de la gare du nord à l'intérieur du bâtiment ?*

Réponse Ville de Paris :

- Avoir des espaces de respiration qui n'acceptent pas tous les flux est une idée. Nous sommes dans une étape très en amont et il ne nous est pas possible de dire avec certitude où se trouvera le dépose-minute. Nous avons quelques pistes, comme peut-être conserver les déposes-minutes existants rue de Dunkerque...
- Le dépose-minute est un point sensible. Des premières esquisses réalisées en interne vont être confrontées à vos observations pour les préciser et les enrichir. Un dispositif est envisagé mais il est encore trop tôt pour le présenter. Notre objectif est de vous présenter des solutions adaptées aux usages des uns et des autres.
- La Ville de Paris est en charge de l'espace public et de la voirie publique. La SEMOP est maître d'ouvrage de ce qui se passe à l'intérieur de la gare. La Ville de Paris, la SNCF G&C et la SEMOP se coordonnent pour plus de cohérence. Le dépose-minute, élément essentiel des aménagements et dont le bon fonctionnement est primordial, se situera sur le domaine public de la Ville de Paris si possible. Les leviers d'action sont malheureusement limités sur ce secteur relativement restreint mais des hypothèses sont en cours de réflexion.

Questions :

- *Sur le **boulevard de Denain**, on nous a parlé du point de vue sur la gare du nord sauf que c'est une sortie, les gens ne regardent pas la gare, ils lui tournent le dos. Ce sont juste des petites*

*choses sur lesquelles il ne faut pas axer une démonstration vis-à-vis du fronton car les voyageurs ne regarderont pas le fronton.*

- *J'habite le quartier depuis très longtemps et avant c'était vraiment une place de village avec une ambiance et un esprit remarquable il y avait des activités. Si c'est bien aménagé, cela donne une meilleure image de Paris*

Réponse Ville de Paris :

- Le boulevard de Denain se trouve effectivement vers les flux de sortie. Pour autant, l'idée est d'en faire un lieu qui soit un espace public, qui serve aux riverains et pas uniquement aux usagers de la gare. Cet espace est, pour une partie des voyageurs, la première vision qu'ils ont de Paris donc nous pensons qu'il y a un véritable enjeu d'image du quartier et de niveau d'accueil. C'est un espace avec du potentiel pour réaliser un espace public de qualité pour les riverains et les voyageurs.

Questions :

- *Je m'interroge sur la circulation des cyclistes sur l'axe ouest car l'ensemble de pistes cyclables sont retravaillées à Paris pour être bidirectionnelles. C'est assez problématique devant la gare du nord lorsque l'on vient de Barbès. Il faut mettre en place un espace bidirectionnel pour les cyclistes sur le devant de la gare du nord.*
- *Je souhaiterais que l'on prenne en compte **la rue du faubourg Saint Denis** avec l'impact que cette réorganisation va avoir sur les risques d'embouteillages ici et à la Chapelle. C'est un peu annexe mais il faudrait traiter la question du stationnement le long du faubourg Saint Denis.*
- *Est-ce que c'est possible de **planter** d'autres rues que celle de Denain ?*
- *Est ce qu'il y a des choses prévues en **sous-sol** ?*

Réponse Ville de Paris :

- Aujourd'hui le sous-sol est très occupé par les réseaux. Il y a un travail de superposition à faire pour voir si c'est faisable. Par exemple on aurait aimé planter des arbres sur la rue d'Alsace mais c'est impossible à cause de la densité des réseaux souterrains.

Questions :

- *Nous avons bien compris qu'il y a une vraie problématique sur la question des flux mais il ne faut pas oublier la qualité de l'espace public. Cela rejoint un peu ce que vous avez dit plus tôt autour d'une végétalisation maximum des espaces. On n'est pas obligé de planter des grands arbres mais il existe des solutions avec moins de contraintes. Je pense notamment aux arbres plus petits plantés dans des pots dans un mobilier permanent. On ne résoudra jamais le problème des flux mais n'oublions pas la qualité de l'espace public.*
- *J'ai une question sur votre marge de manœuvre que vous avez vis-à-vis des propositions que nous faisons avec des acteurs comme la SNCF, APHP, la Ville de Paris etc... Je ne sais pas comment vous arrivez à articuler votre projet avec tous ces acteurs. Cela suppose qu'il va se heurter à un certain nombre de contraintes.*

Réponse Ville de Paris :



- Notre quotidien est de faire avec ces contraintes et ces spécificités. La Ville de Paris est un grand puzzle et l'espace public est un plateau sur lequel beaucoup d'acteurs interviennent. La Direction de la Voirie fait le lien entre tous les projets, elle gère l'ensemble des projets sur la voie publique. Nous sommes en dialogue avec tous les acteurs et travaillons en bonne intelligence.

Question :

- *Nous avons donné notre adresse électronique en début de réunion. Pouvez-vous nous transmettre régulièrement des informations sur l'avancement du projet via ce canal ?*

Réponse Ville de Paris :

- Sur le site de la Ville de Paris « Paris.fr », vous retrouvez l'ensemble des comptes-rendus et le calendrier de la concertation. La plateforme collaborative de la Ville de Paris « idee.paris » vous permet également de faire des propositions et déposer vos contributions. On va également vous faire parvenir les informations via les mails que vous nous avez donnés.
  - Juste une précision, nous sommes en amont du projet, nous adaptons le programme des aménagements à vos problématiques, la concertation ne s'arrête pas aujourd'hui. Il y aura de nouvelles réunions où nous vous présenterons les solutions envisagées.
  - Nous irons plus loin que l'obligation de concertation légale. Il y aura d'autres temps de concertation. L'agenda sera précisé lors de la réunion de restitution du 12 mars prochain durant laquelle nous vous présenterons le schéma d'objectifs du projet de la Gare du Nord.
-